

Gestion en autorisation de programme et crédits de paiements n°04.2
Opération création d'aires d'accueil des gens du voyage

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 16/02/04	favorable	séance du 18/02/04	favorable

Suite à la délibération du 20 février 2004 sur la mise en place d'une gestion des investissements pluriannuels en autorisation de programme et crédits de paiements, sur la base des données du PPIF 2004-2007, il est proposé l'AP suivante :

Intitulé : Aménagement d'aires d'accueil d'aires des gens du voyage sur l'agglomération Bisontine

Commission concernée : Politique de la ville - commission n° 8

Service pilote : Direction du Cadre de Vie
 Service Politique de la Ville

Présentation du programme :

Le programme de l'opération Création d'aires d'accueil des gens du voyage comprend la réhabilitation de l'aire de la Malcombe à Besançon (25 emplacements), la création d'une nouvelle aire sur Besançon de 15 emplacements, l'aménagement d'une aire de grand passage et la création d'aires en périphérie pour un total de 25 emplacements

Chapitre	Objet	Montant de l'AP à compter de 2004	2004	2005	2006	2007
DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN €						
20	Études		140 000			
21	Acquisitions foncières		150 000	188 000	95 000	
21	VRD					
23	Maîtrise d'œuvre et travaux		570 000	800 000	630 000	
21	Aménagements Équipements		20 000	20 000	20 000	20 000
20	Annonces légales, reprographie, communication, frais divers		10 000	5 000	5 000	
	TOTAL	2 623 000	890 000	1 013 000	750 000	20 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT EN €						
13	Subventions : CG25	1 240 000	323 000	300 000	400 000	400 000

16 ou 023	Emprunt ou autofinancement	1 183 000	567 000	713 000	350 000	- 380 000
Taux de couverture par financement CAGB		45,1%	63,7%	70,4%	46,6%	Remboursement de capital

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide l'autorisation de programme de l'opération création d'aires d'accueil des gens du voyage et son découpage en crédits de paiement sur la période 2004-2007.

Pour extrait conforme,

Le Président